

Clause contractuelle

Numéro de contrat :XXXXXX

Date de signature du contrat :XXXXXX

Partie A (acheteur):

Partie B (vendeur):

Conformément au droit des contrats et aux autres lois et règlements pertinents, la partie A et la partie B concluent le présent contrat et s'y conforment sur la base de l'égalité, du libre arbitre et du consensus par voie de consultation.

Détails du contrat de produit

Le nom, la quantité, la spécification, le modèle et le prix des capteurs achetés doivent être détaillés dans une liste.

Méthode de règlement et terme

Après la prise d'effet du contrat, la partie A paie d'avance 30% du prix total du contrat à la partie B. Lorsque la partie B aura terminé tous les produits, la partie A paiera les 70% restants du prix total et la partie B livrera les marchandises au moment convenu.

Exigences de qualité, normes techniques

La durée de garantie des produits est d'un an. Pendant la période de garantie, la partie B est responsable de la réparation des produits en cas de problèmes identifiés par le fabricant comme étant des problèmes de qualité des produits eux-mêmes. Si la période de garantie est dépassée ou si les produits sont endommagés pour des raisons artificielles de l'utilisateur, la partie A supporte les frais d'entretien.

Lieu et mode de livraison

Les parties A et B conviennent de l'une des méthodes de livraison suivantes:

- la partie B livre les marchandises en toute sécurité au lieu désigné par la partie A et les livre au partie A ou au destinataire désigné par la partie A.
- la partie A prend les marchandises elle-même.

La partie A notifie séparément à la partie B toute modification de l'heure, du lieu ou du destinataire de la livraison ou du ramassage susmentionnés.

Critères d' acceptation

La partie A inspecte les marchandises dans les vingt-quatre heures suivant leur réception. En cas de dommage causé par un produit ou de quantité ou modèle incohérent, la partie A en informe par écrit la partie B dans les quarante-huit heures suivant la réception des marchandises. Si la partie B ne reçoit pas l' avis écrit de la partie A dans un délai de quarante-huit heures, la livraison de la partie B est considérée comme conforme aux exigences de la présente annexe. La partie B n' assume aucune responsabilité pour les problèmes qui pourraient en découler.

Responsabilité pour rupture de contrat

Après l' entrée en vigueur du présent contrat, les deux parties se conformeront aux dispositions du présent contrat. Si l' une des parties n' exécute pas le présent contrat, elle assume la responsabilité de la violation du contrat conformément à la loi et compense la perte de l' autre partie qui en résulte. Si la partie A ne paie pas les marchandises telles qu' elles sont stipulées dans le contrat après que la partie B les A livrées, la partie A paie une amende égale à 0,6 % des marchandises non payées sur une base journalière.

La façon de régler les litiges contractuels

Tout différend résultant de l' exécution du présent contrat est réglé par les deux parties par voie de négociations à l' amiable. Si aucun accord ne peut être obtenu par la négociation, chaque partie peut tenter une action en justice auprès du tribunal populaire du lieu où se trouve la partie B.

Autres questions convenues

Le présent contrat est conclu en double exemplaire et entrera en vigueur après avoir été signé et scellé par les deux parties. Chaque partie détient une copie ayant les mêmes effets juridiques.